

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**L'aéroport ne se développe pas de manière déconnectée du territoire**

**Facteur essentiel de la vitalité économique du territoire et du rayonnement de l'agglomération bordelaise, la Ville accompagne et suit avec attention le développement de l'aéroport de Mérignac.**

Alain Anziani souhaite réagir à l'article paru ce jour dans Sud-Ouest mettant en cause le développement de l'aéroport et les nuisances générées par une hausse du trafic (10 millions de passagers en 2023). Le Maire de Mérignac rappelle que l'aéroport ne se développe pas de manière déconnectée du territoire.

Mettre en cause le développement de l'aéroport revient à mettre en cause l'attractivité de la métropole. Le dynamisme et la qualité de vie sont devenus les signes distinctifs de l'agglomération bordelaise, investisseurs et nouveaux habitants participent à ce renouveau, le rayonnement de l'aéroport en est une donnée essentielle. L'aéroport de Mérignac connaît une évolution positive depuis plusieurs années dont l'impact est indéniable sur l'emploi et la vitalité économique de notre région. Aujourd'hui 10 000 emplois directs sont liés à l'activité de la plateforme aéroportuaire. La Ville de Mérignac accompagne ce développement avec une grande attention et reste intransigeante sur les aménagements urbains, les questions environnementales et les nuisances qui en découlent.

Alain Anziani rappelle également que la hausse du trafic, et notamment des vols low cost (55% de la part de marché), répond à une demande des voyageurs habitant l'agglomération et au-delà. Aujourd'hui le trafic export représente 64% du trafic global contre 58% il y a dix ans, la demande locale relative aux ouvertures de nouvelles lignes est forte.

Une délégation d'élus métropolitains dont faisait partie Alain Anziani s'est rendue en début de semaine à Munich notamment pour y étudier l'accompagnement du développement de l'aéroport par les pouvoirs publics allemands. Toujours à la recherche de démarches innovantes et fortes de ce type de retours d'expériences, les collectivités - et la Ville de Mérignac en tête - sont extrêmement vigilantes sur les questions de nuisances sonores, d'accès ou d'environnement.

**Contact presse :**

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69 – [v.bougant@merignac.com](mailto:v.bougant@merignac.com)